



6783 - Le règlement du commerce des exemplaires du Coran

question

Question : Quel est le règlement du commerce des exemplaires du Coran?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Le commerce des exemplaires du Coran est autorisé , car il constitue une forme de coopération dans le bien et facilite l'acquisition de ces exemplaires et partant la mémorisation du Coran ou sa lecture en vue de sa diffusion et pour ôter aux destinataires tout prétexte (fondé sur la manque de connaissance)